



MISES A JOUR D'AGRINFO 50 (2025)

Publié le 14 mai 2025

Bienvenue dans les mises à jour d'AGRINFO numéro 50. Ce numéro rend compte de la décision de l'UE de retarder partiellement la mise en œuvre de nouvelles règles sur les rapports et la diligence raisonnable en matière de développement durable. Les propositions de la Commission européenne visant à simplifier d'autres aspects de ces règles sont toujours en cours de discussion.

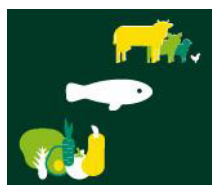
Ce numéro couvre également une nouvelle législation mettant à jour certaines exigences de santé publique pour les produits animaux et autorisant les additifs pour l'alimentation animale, ainsi que la possibilité d'envoyer des commentaires sur une proposition concernant les résidus vétérinaires dans le poisson. De plus, une proposition visant à clarifier les règles d'étiquetage et de production des vins à faible teneur en alcool a été publiée. Voir également le dernier rapport sur les importations non conformes aux règles phytosanitaires de l'UE.

AGRINFO souhaite promouvoir la [série d'ateliers d'apprentissage sur la déforestation zéro](#) proposée par l'initiative Team Europe pour des chaînes de valeur sans déforestation. Nous recommandons vivement de surveiller le site et de s'inscrire aux prochains événements. Le prochain est [Building Digital Public Infrastructure for Deforestation-Free Supply Chains \(Construire une infrastructure publique numérique pour des chaînes d'approvisionnement sans déforestation\)](#), le 20 mai.

AGRINFO fournit un service d'information régulier qui vous tient au courant de l'évolution des politiques, des réglementations et des normes de l'UE ayant un impact potentiel sur les chaînes de valeur agricoles dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Vous trouverez ci-dessous des liens vers notre site web à l'adresse agrinfo.eu/fr, où nous présentons des résumés clairs des changements récents et à venir, ainsi que des recommandations de mesures à prendre par les entreprises ou les autorités pour se conformer aux nouvelles règles. Si vous avez besoin de plus d'informations, les acteurs de la chaîne agro-alimentaire, bénéficiaires du programme, peuvent nous contacter via le service [Posez une question](#) à AGRINFO*.

NOUVEAUTÉS

Nouveaux règlements ou politiques en cours d'élaboration



Diligence raisonnable

L'UE accepte de reporter en partie la mise en application :

- [Directive sur la diligence raisonnable en](#) matière de développement durable des entreprises (CS3D)
- [Directive concernant les rapports sur le](#) développement durable entreprises (CSRD)



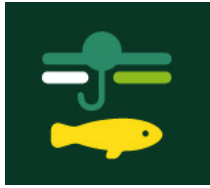
Informations sur les aliments

L'UE propose de clarifier les règles d'étiquetage et de production pour la commercialisation des vins à faible teneur en alcool - commentaires à envoyer à l'UE d'ici le **2 juin**

[Lire](#)

Changements notifiés à l'Organisation mondiale du commerce

Envoyez vos commentaires par l'intermédiaire de votre autorité nationale de notification SPS/TBT dans un délai de 60 jours.



Résidus vétérinaires

L'UE va établir une LMR pour le fluralaner dans les salmonidés et autres poissons à nageoires - commentaires avant le **28 juin**

[Lire](#)

Nouveaux règlements entrant en vigueur et dates d'application



Exigences en matière de santé publique pour les exportations

L'UE clarifie les exigences relatives à l'entrée dans l'Union européenne de certains produits d'origine animale (produits laitiers, additifs alimentaires, enveloppes de collagène, capsules de gélatine) - s'applique à partir du **19 mai 2025**

[Lire](#)



Additifs pour l'alimentation animale

L'UE (re)autorise certains additifs pour l'alimentation animale et réintroduit une méthode analytique pour déterminer les carbonates dans les aliments pour animaux

[Lire](#)

Rapports



Santé des plantes

En février 2025, ont eu lieu 60 interceptions dues à des organismes nuisibles impliquant 21 pays partenaires d'AGRINFO, et 536 interceptions dues à d'autres non-conformités impliquant 45 pays partenaires.

[Lire](#)

*Le service ASK AGRINFO/Posez une question à AGRINFO est disponible pour les abonnés travaillant pour les autorités publiques, les associations sectorielles ou les organisations d'agriculteurs dans les pays cibles d'AGRINFO.



Le programme AGRINFO est mis en œuvre par le COLEAD et financé par l'Union européenne. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE.

AGRINFO vous tient au courant de l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE ayant un impact sur le commerce agroalimentaire. Il fournit des résumés clairs aux partenaires commerciaux des pays à revenu faible et intermédiaire sur le "quoi, pourquoi et quand" des changements récents et à venir, ainsi que sur les actions nécessaires pour s'adapter aux nouvelles règles.

> S'abonner aux mises à jour de l'AGRINFO <